



www.lalliance.fr

Communiqué de presse

le 8 juin 2007

Pour le maintien de la bio sans produits chimiques et sans OGM

Le développement de l'agriculture biologique et le respect de son cahier des charges - notamment celui que s'est donné la France - sont des atouts majeurs pour la qualité nutritionnelle et sanitaire des aliments, pour l'environnement et la préservation des ressources naturelles.

La Commission européenne a pourtant choisi de remettre en cause les bases mêmes de l'agriculture biologique en proposant une **révision du règlement européen sur l'Agriculture Biologique** qui, dans sa dernière version, **signifierait une véritable régression par rapport au règlement actuel et un danger majeur pour la bio** : dérogations permettant potentiellement d'utiliser des substances chimiques, dont certains pesticides de synthèse, et des intrants issus d'OGM ; pollution des produits bio par des OGM tolérée jusqu'au seuil de 0,9% ; système d'étiquetage permettant de faire référence à la bio sur un produit majoritairement conventionnel ; contrôle des « points à risque » se substituant à l'actuelle obligation de moyens et contraignant les producteurs à multiplier les analyses et l'achat d'intrants, de matières premières et autres matériels officiellement « sécurisés » ; interdiction de cahiers des charges bio, notamment nationaux (comme celui qui régit le label AB), plus stricts et plus adaptés aux régions que le nouveau cahier des charges européen.

C'est pourquoi **nous demandons au gouvernement français**, qui sera représenté lors du vote au Conseil européen le 11 ou 12 juin 2007 par Madame Christine Lagarde, Ministre de l'agriculture et de la pêche, **de ne pas voter pour un règlement européen qui inclurait l'ensemble de ces conditions, ou seulement l'une d'entre elles**. Il faut en particulier rejeter l'autorisation, même par dérogation exceptionnelle, des additifs et des traitements vétérinaires issus d'OGM ainsi que de certaines substances chimiques, notamment les pesticides.

Le vote de la France doit être cohérent avec le souci exprimé par le Président Nicolas Sarkozy pour la biodiversité et son souhait de reconsidérer notre rapport à la nature. Les récentes déclarations de Mme Christine Lagarde sur l'agriculture raisonnée comme « perspective d'avenir de l'agriculture française ancrée dans le développement durable » ne peuvent satisfaire que l'association Farre, créée par l'industrie agrochimique multinationale pour redorer le blason de ses activités.

Nicolas Sarkozy a affirmé son engagement à ne pas prendre de décision importante concernant l'environnement avant la tenue du « Grenelle de l'environnement ». Nous le prenons au mot et attendons une position ferme de la France lors du vote au Conseil européen.

PJ : lettre à Madame Christine Lagarde, Ministre de l'agriculture et de la pêche

Contacts presse

Véronique Gallais, Action Consommation
vgallais@actionconsommation.org - +33 (0) 6 86 89 78 89

Hugues Toussaint, ObjectifBio
contact@objectifbio.org - Tel : +33 (0) 6 07 02 05 15